



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence, à Gatineau, le mercredi 28 octobre 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Jean Boileau, Mike Duggan, Laurence Gillot et Jean-François LeBlanc.

CE-2020-658

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE NOTRE-DAME - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP – JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue Notre-Dame, dossier RS-20-097, comme illustré au plan numéro CRO-20-224 du 8 septembre 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroits</u>	<u>En vigueur</u>
Notre-Dame	Sud	Entre le boulevard Labrosse et la rue Monseigneur-Lemieux	En tout temps
Notre-Dame	Nord	À partir du boulevard Labrosse, sur une distance de 32 m vers l'est	En tout temps
Notre-Dame	Nord	D'un point situé à 52 m à l'ouest de la rue de Vimy jusqu'à un point situé à 125 m à l'est de la rue de Côtéville	En tout temps
Notre-Dame	Nord	D'un point situé à 20 m à l'ouest de la rue de Versailles jusqu'à un point situé à 22 m à l'est de la rue de Versailles	En tout temps
Notre-Dame	Nord	À partir de la rue Philips, sur une distance de 64 m vers l'ouest	En tout temps

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Notre-Dame	Nord	À partir d'un point situé à 46 m à l'ouest de la rue de Versailles, sur une distance de 15 m vers l'ouest.	En tout temps Sauf autobus

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

La signalisation sera mise en place dans le cadre des travaux de réfection de la rue Notre-Dame, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-224 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-659

SOUSSION 2020 SP 161 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE DE VERNON, PHASES 1 ET 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Les Services EXP inc., 920, boulevard Saint-Joseph, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1S9, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour les phases 1 et 2 du projet de prolongement des services municipaux de la rue de Vernon, pour un montant total de 595 978,50 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 août 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme Les Services EXP inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour les phases 1 et 2 du projet de prolongement des services municipaux de la rue de Vernon;
- autorise la firme Les Services EXP inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour les phases 1 et 2 du projet de prolongement des services municipaux de la rue de Vernon;
- confirme l'engagement de la Ville à soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14013-041-84702	229 989,60 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructures - 15-3027 –Rue de Vernon/Chemin Pink, phase 1 – Services municipaux
06-30828-122-84703	314 218,21 \$	Aqueduc, égouts – Sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3029 – Honoraires professionnels – Rue de Vernon, phase 2 – Services municipaux
04-13493	25 917,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	25 852,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-660

SOUSSION 2020 SP 196 - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE - 205, RUE MONTCALM - RESTAURATION DU BÂTIMENT - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT – CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme A4 & Juxta en consortium, 100-1885, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 6G4, pour les services professionnels d'une équipe d'experts-conseils en architecture pour le projet de restauration du bâtiment situé au 205, rue Montcalm, pour un montant total de 183 218,41 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 septembre 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19022-004-84704	167 302,83 \$	Décontamination de la fonderie - 17-2041 – 205, rue Montcalm
04-13493	7 967,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 947,83 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-661

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT – RUE CLERMONT - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE – NATHALIE LEMIEUX

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Clermont, dossier RS-20-209, comme illustré au plan numéro CRO-20-423 du 18 septembre 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Clermont	Sud-Ouest	Entre le boulevard de la Gappe et la rue Lachapelle	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-423 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-662

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE LEGUERRIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue LeGuerrier, dossier RS-20-211, comme illustré au plan numéro CRO-20-424 du 2 octobre 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroits</u>	<u>En vigueur</u>
LeGuerrier	Nord	D'un point situé à 70 m à l'est du boulevard Wilfrid-Lavigne, sur une distance de 80 m vers l'est	En tout temps
LeGuerrier	Sud	Du boulevard Wilfrid-Lavigne, sur une distance de 70 m vers l'est	En tout temps
LeGuerrier	Sud	D'un point situé à 70 m à l'est du boulevard Wilfrid-Lavigne, sur une distance de 91 m vers l'est	Excepté autobus

Retirer une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
LeGuerrier	Nord	Du boulevard Wilfrid-Lavigne, sur une distance de 70 m vers l'est	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-424 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-663

SOUSSION 2020 SP 059 - SERVICE DE NETTOYAGE DE STATIONNEMENTS INTÉRIEURS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 3785408 Canada inc., 363, montée de la Source, Cantley, Québec, J8V 0G6, pour le service de nettoyage de stationnements intérieurs pour une période de cinq ans, pour un montant total approximatif de 265 592,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 août 2020, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2021 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19920-532-84705	2 079,80 \$	Maison du Citoyen – Édifice – Entretien des édifices
02-19910-532-84706	1 889,77 \$	Place des Pionniers – Édifice - Entretien des édifices
02-79900-532-84707	2 624,68 \$	Autres édifices, équipement (général) - Entretien des édifices
04-13493	315,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	334,17 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-664

SOUSSION 2020 SP 287 - FOURNITURE DE RÉTROCAVEUSES 4X4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Toromont Cat Québec, division d'industries Toromont Ltée, 5001, autoroute transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1B8, pour la fourniture de rétrocaveuses 4x4 pour un montant total de 472 678,32 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 septembre 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19013-055-84708	215 809,15 \$	Programme de remplacement - Véhicules et machinerie - Rétrocaveur - 345HB173
18-19013-063-84709	215 809,15 \$	Programme de remplacement - Véhicules et machinerie - Rétrocaveur - 345HB171
04-13493	20 555,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	20 504,32 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-665

SOUSSION 2020 SP 267 - FOURNITURE DE FOURGONS AVEC AMÉNAGEMENT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford, 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture de fourgons avec aménagement pour un montant total de 610 900 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 août 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30866-034-84710	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne 150B766
06-30866-017-84711	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne - 155BB855
06-30866-018-84712	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics – Fourgon ¾ de tonne - 155BB856
06-30866-019-84713	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne - 155BB857
06-30866-023-84714	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne - 155BB858
06-30866-020-84715	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne - 155BB859
06-30866-022-84716	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne - 155BC446
06-30866-021-84717	56 076,97 \$	Programme de remplacement de véhicules – Travaux publics - Fourgon ¾ de tonne 155BB446
06-30836-006-84718	56 076,97 \$	Remplacement de véhicules et machinerie – Travaux publics, Police – Autres fourgons – ½ tonne - 150BC423
06-30836-007-84719	53 140,34 \$	Remplacement de véhicules et machinerie – Travaux publics, Police – Autres fourgons – ½ tonne - 150GB433
04-13493	26 566,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	26 500,29 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-666

SOUSSION 2020 SP 241 - LOCATION DE TONDEUSES, FAUCHEUSES ET TRACTEUR - SANS OPÉRATEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carrière & Poirier Equipment Ltd, 5024 County Road 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0, pour les secteurs est et ouest pour la location de tondeuses, faucheuses et tracteurs – sans opérateur pour un contrat de trois ans pour un montant de 646 889,59 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 septembre 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour chaque section.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2021 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020 conditionnellement à l'adoption du budget 2021.

Adoptée

CE-2020-667

SOUSSION 2020 SP 236 - FOURNITURE D'UN CAMION CUBE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Jacques Olivier Ford inc., 4405, chemin Chambly, Saint-Hubert, Québec, J3Y 3M7, pour la fourniture d'un camion cube pour un montant total de 102 092,05 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 août 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30863-005-84720	76 086,86 \$	Véhicules et équipements – Service de sécurité incendie - Fourgon ½ tonne - 150FC323
06-30863-007-84721	16 223,64 \$	Véhicules et équipements – Service de sécurité incendie - Camion 1 tonne - 311FC343
04-13493	4 396,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 385,28 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-668

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-39 POUR UN MONTANT DE 285 308,29 \$ POUR LA PÉRIODE DU 8 AU 14 OCTOBRE 2020**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-39 d'un montant de 285 308,29 \$ pour la période du 8 au 14 octobre 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-669

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 37
- ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO
40 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 40 AINSI QUE LA LISTE
D'EMBAUCHES NUMÉRO 40

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 37, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 40, la liste des réquisitions numéro 40 ainsi que la liste des embauches numéro 40 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 37	Pièces de comptes à payer	2 173,30 \$	12 au 16 octobre 2020
Liste PD numéro 40	Pièces de comptes à payer	411 200,58 \$	12 au 16 octobre 2020
Liste des réquisitions numéro 40	Pièces de comptes à payer	1 595,42 \$	12 au 16 octobre 2020
Liste des embauches numéro 40	Embauche du personnel temporaire	168 803,21 \$	4 au 10 octobre 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-670

PÉRIODE OPTIONNELLE - 2018 SP 189 - SOUFFLAGE EN BORDURE DE VOIES
PUBLIQUES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vu adjuger des contrats :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2018-797	---	Gauvreau Terre de Surface – 7289235 Canada Inc	Soufflage en bordure de voies publiques – Section 1 – Secteur Ouest	108 076,50 \$	Jusqu'au 30 avril 2021	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
CE-2018-797	---	2991209 Canada Inc	Soufflage en bordure de voies publiques – Section 2 – Secteur est	74 158,88 \$	Jusqu'au 30 avril 2021	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par les firmes précitées sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE les services désirent se prévaloir de la période optionnelle prévue aux contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des travaux publics à se prévaloir de la période optionnelle prévue au contrat, pour les sections 1 et 2, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 27 août 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020 conditionnellement à l'adoption du budget 2021.

Adoptée

CE-2020-671

**SOUSSION 2020 SP 247 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-
CONSEILS - RÉFECTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE -
SECTEUR DE GATINEAU - SERVICES DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 2525, boulevard Daniel-Johnson, Laval, Québec, H7T 1S9, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils afin de réaliser le projet de réfection de l'usine de production d'eau potable (UPEP) du secteur de Gatineau située au 437, rue St-Louis, Gatineau, pour un montant total approximatif de 5 742 204,47 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 septembre 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme WSP Canada inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant au programme de réfection de l'usine de production d'eau potable du secteur de Gatineau, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme WSP Canada inc., à compléter et à soumettre au nom de la Ville de Gatineau pour approbation par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) une demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti aux articles 22 et/ou 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- autorise la firme WSP Canada inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection de l'usine de production d'eau potable (UPEP) du secteur de Gatineau;
- confirme son engagement à transmettre aux autorités compétentes, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30843-001-84722	5 243 398,06 \$	Honoraires professionnels – Travaux d'infrastructures – Eau potable et assainissement des eaux - TECQ19-1001 - HP UPEP Gatineau
04-13493	249 715,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	249 091,06 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-672

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR ANTOINE BLANCHET À UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE CONSEILLER JUNIOR EN RESSOURCES HUMAINES - SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un surcroît de travail à titre de conseiller junior en ressources humaines, Santé, sécurité et mieux-être au travail pour le Service des ressources humaines jusqu'au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'affectation temporaire de monsieur Antoine Blanchet à un surcroît de travail à titre de conseiller junior en ressources humaines, Santé, sécurité et mieux-être au travail pour le Service des ressources humaines jusqu'au 31 décembre 2021.

Le salaire de monsieur Antoine Blanchet sera celui de la classe 1, échelon 3 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-135 - Ressources humaines – Temporaire – Non-syndiqués.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-673

DÉNOMINATION TOPONYMIQUE - PROJET ZIBI - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT- CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé l'ensemble des conditions de développement du projet résidentiel Zibi et la phase I du redéveloppement;

CONSIDÉRANT QUE le 30 mars 2016, les noms suivants ont été adoptés par la résolution numéro CE-2016-236 :

- Rue Jos-Montferrand;
- Rue Donalda-Charron;
- Impasse du Cuvier;
- Place de l'Île-Philemon;

CONSIDÉRANT QUE le 3 juillet 2019, les noms suivants ont été adoptés par la résolution numéro CE-2019-491 :

- Rue Ruggles-Wright;
- Rue Jennie-Shirref;

CONSIDÉRANT QUE le Service des arts, de la culture et des lettres a été mandaté pour mener un projet de recherche afin de bonifier la banque de toponymes de la Ville de Gatineau et proposer des noms identitaires forts pour le projet de développement Zibi, selon les trois axes suivants :

- Noms de personnes;
- Noms autochtones;
- Noms thématiques;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie a exploré la possibilité de remplacer les noms des rues Ruggles-Wright et Jennie-Shirreff, ainsi que celui de la place de l'Île-Philemon, par des toponymes qui correspondent davantage aux orientations du Comité, à ses critères de désignation et à sa volonté de doter Gatineau de noms de lieux au potentiel identitaire fort;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie a adopté à l'unanimité les 8 juin et 16 septembre 2020 que les recommandations suivantes soient présentées au conseil municipal :

- De changer le nom de la rue Ruggles-Wright pour rue Georgina-Cabana (CT-2020-04);
- De changer le nom de la rue Jennie-Shirreff pour rue Alzire-Deschenes (CT-2020-05);
- De conserver le nom Glissoir-à-Cages pour la future place dans le secteur ouest du projet et que le toponyme place des Contremaîtresses remplace le nom place de l'Île-Philemon (CT-2020-12) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la nouvelle désignation des noms de rue proposés Alzire-Deschenes et Georgina-Cabana ainsi que place des Contremaîtresses pour le projet résidentiel Windmill/Zibi :

Nomination de rues

<u>Numéro de lot</u>	<u>Cadastre</u>	<u>Nom de rue</u>
6 314 073 Québec		rue Alzire-Deschenes
6 314 074 Québec		rue Georgina-Cabana

Adoptée

CE-2020-674

CHOIX DE LIMITE PAR LÉSION POUR FINS DE COTISATIONS - COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2021 - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QU'en raison de sa masse salariale, la Ville de Gatineau est assujettie au régime rétroactif de la tarification à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le financement prévoit que l'employeur, assujetti au mode rétroactif, doit faire parvenir à la CNESST, avant le 15 décembre de l'année qui précède l'année de cotisation, un avis de son choix d'assumer, pour cette année de cotisation, le coût total d'un accident ou d'une maladie professionnelle, jusqu'à concurrence d'une limite, pour chacun d'eux, d'un montant équivalent à 1,5, 2, 2,5, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 fois le maximum annuel assurable (82 500 \$) de l'année de cotisation;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a mandaté la firme Optimum Actuaire & Conseillers inc. pour effectuer l'analyse financière du choix de la limite;

CONSIDÉRANT QUE la firme Optimum Actuaire & Conseillers inc. le Service des finances et le Service des ressources humaines recommandent de fixer le choix de la limite par réclamation à neuf fois le salaire minimum annuel assurable, soit 82 500 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de fixer la limite par lésion à neuf fois le salaire maximum annuel assurable par réclamation pour l'année de cotisation 2021.

De plus, la directrice du Service des ressources humaines et le chef de Service santé, sécurité et mieux-être au travail soient autorisés à signer les documents nécessaires pour l'attestation du choix de la limite par réclamation, afin de donner suite à la présente et à agir à titre de représentant auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif